

ner la même quantité. Des essais d'huile de ricin ont donné une huile blanche qui a la propriété de se charger des odeurs des plantes ce qui fait qu'outre son emploi dans la médecine elle trouve son application dans la parfumerie. Son tourteau peut être utilisé comme engrais et vaudrait environ 12 à 15 francs les cent kilos. Quant au prix de la graine il serait de 25 à 26 francs en France les cent kilos également. Il paraît que cette huile est employée pour fixer la teinture rouge sur les tis-us. Des soins sérieux sont apportés à la culture de cette plante qui certainement viendra s'ajouter dans les exportations à l'arachide.

Gommes.

Il existe plusieurs sortes d'acacias qui donnent de la gomme, mais la meilleure est celle que produit le Véreck, la plus estimée est celle qui se traite dans le bas fleuve.

Tous les ans vers le mois de novembre, après la saison des pluies et dès que les vents d'Est ont commencé à souffler, les arbres se fendillent et laissent échapper la gomme que les esclaves récoltent, ils en ramassent peu chacun dans une journée mais la quantité des acacias est tellement grande que la quantité des gommes traitées peut s'évaluer à 3,000,000 de kilos par an. Malheureusement les Maures qui, comme toutes les races du Sénégal, sont imprévoyants, ne remplacent les arbres vieux ou usés et il est à craindre que la production ne s'en ressentisse un jour.

Depuis la guerre d'Egypte, les gommes arabiques ne venant plus sur les marchés d'Europe, la gomme du Sénégal a monté à des prix inespérés qui auraient dû permettre de faire de rapides fortunes; malheureusement la concurrence a anéanti ces belles espérances, et si les affaires d'Egypte s'arrangent, il est à craindre de cruelles déceptions.

La gomme se traite contre marchandises et mil, on l'achète telle qu'elle est présentée, c'est ensuite en France qu'elle est vendue et que s'opère à Bordeaux l'opération appelée tirage, qui consiste à classer la gomme en qualités suivant les usages auxquels elle est destinée, soit pour apprêts des tissus, pour la confiserie, etc. etc., ce qui permet d'en tirer un parti avantageux.

Journal de la Droguerie.

L'ECONOMISTE FRANÇAIS

Sommaire de la livraison du 24 mai 1890

PARTIE ECONOMIQUE

Les nouveaux tarifs par zones en Hongrie, p. 641.

Les livrets des caisses d'épargne et la situation des ouvriers en France, p. 643.

La question du charbon, p. 645.

Les intérêts français sur la côte occidentale d'Afrique: la boucle du Niger: le voyage du capitaine Binger, p. 647.

Correspondance: le rapport de M. Viger sur la question des maïs importés, p. 649.

Lettre d'Angleterre: le marché monétaire et la banque d'Angleterre; la position du marché du cuivre et les sociétés d'exploitation; les banques anglaises en 1889; la commission parlementaire sur la colonisation, p. 651.

La situation financière des communes en 1889, p. 652.

Revue économique, p. 653.
Bulletin bibliographique, p. 654.
Tableau comparatif des quantités des diverses marchandises françaises ou francisées exportées pendant les trois premiers mois des années 1890, 1889 et 1888.

PARTIE COMMERCIALE

Revue-générale, p. 654.—Sucres, p. 656.—
Prix-courant des métaux sur la place de Paris, p. 657.—Cours des fontes, p. 657.—
Correspondances particulières: Bordeaux, Lyon, le Havre, Marseille, p. 657.

REVUE IMMOBILIÈRE

Adjudications et ventes amiables de terrains et de constructions à Paris et dans le département de la Seine, p. 658.

PARTIE FINANCIÈRE

Banque de France; Banque d'Angleterre; Tableau général des valeurs; Marché des capitaux disponibles; Marché anglais; Rentes françaises; Obligations municipales; Obligations diverses: Crédit Foncier; Actions des chemins de fer; Institutions de Crédit: Crédit Foncier de France; Fonds étrangers; Valeurs diverses; Assurances; Renseignements financiers: Recettes des Omnibus de Paris, des Voitures de Paris, de la Compagnie générale de Tramways, de la Compagnie Parisienne du Gaz et du Canal de Suez; Changes; Recettes hebdomadaires des chemins de fer, p. 659 à 667.

L'abonnement pour les pays faisant partie de l'Union postale est: un an, 44 francs, 6 mois 22 francs. S'adresser aux bureaux; Cité Bergère, 2, à Paris.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

DEMANDES DE SÉPARATIONS DE BIENS

Dame Laure Jone Huntoon, épouse de Charles D. Lapointe, de Barn-ton.

DIVIDENDES

Dans l'affaire de Marie C. E. Nolin, de St Jean P. Q.; premier et dernier dividende payable à partir du 17 juin. Bildeau & Renaud, curateurs.

Dans l'affaire de feu Alfred Truteau, de Montréal; premier et dernier dividende payable à partir du 9 juin 1890. J. M. Marcotte, curateur.

Dans l'affaire de André Lapierre, de St Barthélemy; premier et dernier dividende payable le 25 juin. J. E. Rouleau, curateur.

Dans l'affaire de Hugh O'Hara; premier et dernier dividende payable à partir du 21 juin. C. Desmarteau, curateur.

Dans l'affaire de M. Isidore B. Durocher, de Montréal; premier et dernier dividende payable à partir du 25 juin. C. Desmarteau, curateur.

Dans l'affaire de W. S. A. Donahue de Roberval, premier et dernier dividende payable à partir du 21 juin.

Dans l'affaire de F. J. Scheak & Co; premier et dernier dividende payable à partir du 23 juin.

CURATEURS

MM. Kent & Turcotte, ont été nommés curateurs à la faillite de M. Félix Trudeau de Napierville.

M. John McD. Hains, a été nommé curateur à la faillite de Fred. Moor & Cie, de Wind-or Mills.

M. J. B. E. Letellier, a été nommé curateur à la faillite de M. Prosper Lafontaine, du Lac Bouchette.

M. J. B. E. Letellier, 56 rue St Paul, Québec; a été nommé curateur à la faillite de Jean Bte Lafontaine, du Lac Bouchette.

M. C. H. Parent, a été nommé curateur à la faillite de M. Vital Theod. Dorais, de St Valentin.

M. A. F. Riddell, a été nommé liquidateur à la "Henderson Lumber Company," de Montréal.

M. Chas. Desmarteau a été nommé curateur à la faillite de M. Cléophas M. Lavigne, de Montréal.

MM. Kent & Turcotte ont été nommés curateurs à la faillite de James Hoolahan, de Montréal.

FAILLITES

Ceux de nos abonnés qui désireraient avoir des informations précises sur les causes de faillite, les principaux créanciers, la perspective de dividendes et le caractère d'un commerçant en faillite, pourront s'adresser à MM. Chaput Frères, agence commerciale, 10 Place d'Armes, Montréal.

St Félicien.—MM. Prénovost & Roy; magasin général, ont fait cession de leurs biens.

St Pierre, Co Montmagny.—M. Elzéar Laverdière, a fait cession de ses biens à la demande de MM. Leclerc & Letellier, de Québec.

St François du Lac.—M. Charles Chapdelaine, magasin général, a reçu une demande de cession.

Montréal.—Gabriel Lewis & Samuel Abraham, [G Lewis & Co] manufacturiers ont reçu une demande de cession de la part de Herman & Cie.

G. Lewis & Cie contestent cette demande.

C. A. Bernard, agent de manufacturiers a reçu une demande de cession de la part de Belding Paul & Co.

Wm. Howard Nolan & Wm. S. Gardner [Machinery Supply Association] ont fait cession à la demande de la Banque Nationale.

Passif environ \$55,000. Assemblée des créanciers le 19 juin.

Ste Martine.—Hébert & Cie, commerçants, sont en faillites, avec un passif assez élevé.

Vaudreuil.—Hébert & Doran, entrepreneurs, ont fait cession à la demande de M. C. A. Dumaine.

Lachute.—J. H. Lafond, magasin général, a fait cession de ses biens. Actif \$6,734, passif \$6,619.

VENTES DE STOCKS

Montréal.—Oscar Beauchamp, nouveautés; vente par encan, au magasin, le 18 juin, à 11 heures a.m.

St Jacques le Mineur.—Domina Robert, magasin général; vente par encan au No. 95 rue St Jacques, Montréal, le 16 juin, à midi.

NOTES

MM. Lagrenade Beauchamp & Cie, fabricants de chaussures, de Montréal, sont en difficultés.

L. B. LAPIERRE

MAGASIN DE

CHAUSSURES

No. 60;

Rue St-Dominique, Montréal.

L. B. L. a le plaisir d'annoncer à ses nombreux pratiques qu'il vient de s'attacher les services d'ouvriers capables, et qu'il espère, par la qualité du cuir, la bonté et l'élégance de l'ouvrage, continuer à mériter une bonne part de leur patronage. Il continuera à se charger du réparation, qui sera fait avec soin et promptitude.



La santé avant tout!

MALADIE DITE A VUE D'ŒIL.

EXAMEN ET CONSULTATION GRATIS.

Nous recevons la clientèle de 9 hrs a.m. à 8 hrs p.m. Aucun débit le dimanche.

CERTIFICAT

Une dette sacrée, contractée envers Mme Desmarais et Lacroix, m'oblige à leur permettre de publier le présent certificat: Moi, soussigné, je déclare que atteint depuis nombre d'années, d'une maladie de peau, qui de prime abord, je considérais peu dangereuse, me mit dans la suite, dans une situation précaire, les crevasses aux mains devinrent telles que le sang en jaillissait.

Me voyant ainsi réduite, incapable de vaquer à mes occupations, j'eus recours aux médecins. Leurs soins, leurs remèdes furent inutiles, enfin des hommes de la science n'obtinrent aucun résultat. Alors j'eus une inspiration, et je résolus d'aller trouver des personnes, dont le nom est dans toutes les bouches, au sujet de leurs guérisons merveilleuses, bien décidée d'user de leurs remèdes sauvages.

Cette maladie qui augmentait graduellement, avait pour cause, la constipation, la dyspepsie du foie, la maladie des rognons, l'épuisement général, c'est dans cet état que ces personnes m'ont prise sous leurs soins.

Leurs remèdes de racines, d'un prix inappréciable, dont j'usai depuis le mois de mars 1889, m'ont tiré des bras de la mort, ce que les remèdes des médecins n'avaient pu obtenir: donc en mai de la même année j'étais complètement guérie.

La reconnaissance que nous ne saurions jamais trop témoigner à nos sauveurs, me fait un devoir de dire hautement à tous ceux qui viendront s'informer auprès de moi, quel est le mérite de ces personnes et l'infaillibilité de leurs remèdes.

En foi de quoi je signe le présent,

Mme DANDURAND.

Veuve de J-Bte Dandurand.

No 109 rue Manufacture, Montréal.

Dame Ve. R. Desmarais et Lacroix, Fils

Successeur de Mme Ve Desmarais
1283 rue Mignonne, coin rue Ste-Elizabeth, Montréal.

Vieille maison en bois qui imite toujours le sauvage et nous soignons aussi comme eux. Méfiez-vous des contrefaçons.

Federal Telephone Co'y

INGENIEURS ET FABRICANTS

de toutes sortes

d'Appareils Téléphoniques.

Estimés fournis pour la pose de lignes privées, de bureaux et réseaux locaux et d'échanges.

Seuls manufacturiers au Canada du

Téléphone Système "LAW"

le plus parfait système de téléphone.

JAMES WRIGHT, Wm. Cassils,
Gérant. Président

Pour impressions commerciales, s'adresser à A. T. LÉPINE & CIE, 32 rue St Gabriel.